

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COVID-19

## Se faire dépister dès l'apparition du premier symptôme : c'est important

---

**Joliette, 14 janvier 2021** – Dans le contexte actuel où la transmission communautaire du virus est très soutenue, la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire rappeler à la population que le dépistage est un geste de première importance à poser pour limiter la transmission du virus.

Le directeur de santé publique de Lanaudière, le Dr Richard Lessard, rappelle d'ailleurs qu'il est primordial de collaborer avec la santé publique lors des enquêtes épidémiologiques et de se faire dépister dès l'apparition du premier symptôme.

La Direction du CISSS précise que le dépistage sans rendez-vous se poursuit jusqu'à 20 h, 7 jours sur 7, et ce, malgré l'entrée en vigueur d'un couvre-feu depuis le 9 janvier dernier. Une attestation est en effet remise à toutes les personnes qui pourraient se trouver sur le chemin du retour après 20 h, en raison d'un dépistage.

### Le dépistage : un devoir

« Nous observons, depuis quelque temps, que des personnes présentant des symptômes tardent à se faire dépister, de souligner le Dr Lessard. Ceci augmente les risques de contamination avec l'entourage et c'est ce qu'il faut éviter. J'invite donc la population à se faire dépister dès l'apparition du moindre symptôme, et ce, même s'il est léger. Plus on se fait dépister rapidement, plus il est possible d'isoler les personnes atteintes ou susceptibles d'être atteintes, ce qui a un impact réel sur le contrôle de la propagation du virus ».

### Modalités de dépistage

Plusieurs options sont offertes aux personnes qui désirent se faire dépister :

- Sur rendez-vous;
- Sans rendez-vous;
- Aux cliniques mobiles de dépistage.

Pour connaître les modalités de dépistage offertes à la population, veuillez consulter le [site Web du CISSS](#) ainsi que sa page Facebook.

En terminant, le Dr Lessard rappelle à la population que nous avons tous un rôle à jouer dans cette lutte à la pandémie. C'est pourquoi il invite la population de Lanaudière à respecter rigoureusement les dernières consignes émises par le gouvernement et à continuer à appliquer la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque.

– 30 –

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685  
[pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)